ALCOOL-INFO

VOS QUESTIONS / NOS RÉPONSES

CONSEILS

Par Profil supprimé Postée le 29/10/2018 16:21

Bonjour,

Pouvez-vous me dire si le seresta c'est bien pour arêter l'alcool.
Mon fils a fait une cure de 15 jours et une d'une semaine sous baclofène ensuite le traitement a été changé il a été mis sous selencro buspirone, et seresta depuis septembre
En septembre il est allé aux urgences après ne pas avoir dormi, pendant 2 nuits il avait des temblements sueurs, palpitations on lui a dit que c'était le manque Suite à cela il a diminué et arrêté jusqu"au 17 Octobre et a repris une bière puis 2 lendemains et a été malade et il est aller voir le médecin qui lui aprescrit du selesta. et lui a conseillé de refaire une cure et d'aller au centre d'addictologie à Auray cela dure 6 semaines mais il en ressortirait en ne consommant plus d'alcool ni tabac.Connaissez-vous ce centre et qu'en est-il
D'autre part j'ai entendu dire que la sophrologie cela pouvait aidé pour l'alcool et le tabac Qu'en est-il exactement.
Merci par avance de votre réponse

Mise en ligne le 30/10/2018

Bonjour,

Comme nous vous le disions dans notre réponse précédente, nous ne pouvons présager de la manière dont votre fils va réagir à ce nouveau traitement. Il existe une gamme assez large d'anxiolytiques dont le seresta fait partie et il est assez habituel que ce type de médicament soit prescrit pour aider à arrêter l'alcool. Concernant le selincro, au même titre que le baclofène, on le prescrit dans le but d'aider les personnes à boire moins, la visée de ce traitement n'est donc pas l'arrêt mais la diminution des consommations.

Les traitements médicamenteux, quels qu'ils soient , sont prescrits dans le but de créer chimiquement des conditions plus favorables à l'arrêt ou la diminution, ils agissent en quelque sorte comme des facilitateurs. Vous avez entendu parler de la sophrologie comme pouvant aider, c'est vrai mais, là encore, ce qui est opérant réside dans le fait que cette méthode, pour ceux qui y sont réactifs, va permettre une possible meilleure gestion du stress ou des angoisses, favoriser la détente, le calme intérieur. C'est donc à considérer comme un moyen, un "outil" supplémentaire.

Le lieu dont a parlé le médecin de votre fils à Auray est une unité de soins en addictologie, comme il en existe d'autres, organisant des séjours hospitaliers pour des sevrages. Les premières semaines sont consacrées au sevrage en lui-même et les dernières sont prévues pour une consolidation de l'abstinence. A l'issue du séjour, l'objectif est assurément de quitter l'unité en ayant arrêté de consommer mais tout n'est pas ”gagné” pour autant. Les personnes restent assez fragiles et les risques de rechute existent, c'est pour cela qu'il est toujours vivement recommandé de continuer à se faire accompagner, via des rendez-vous réguliers, par des professionnels de l'addictologie. A la sortie d'un sevrage, il est également possible d'intégrer d'autres types de lieux de soins résidentiels pour des durées pouvant aller de quelques semaines à quelques mois. Cela peut permettre de garantir un cadre de soins suffisamment long pour consolider l'arrêt de l'alcool mais aussi retrouver une hygiène de vie, un rythme, des repères que certains peuvent avoir perdus.

Nous comprenons que la situation de votre fils vous préoccupe, que vous ayez des questionnements et que vous cherchiez à l'aider. Différents moyens, diverses méthodes existent et il est difficile de savoir en amont à quoi votre fils sera réactif. C'est souvent l'alliance de plusieurs choses qui participe à la résolution d'une problématique addictive (traitement médicamenteux, soutien psychologique, groupe d'entraide, médecine alternative…). Il n'est pas rare de devoir s'y reprendre à plusieurs fois, c'est en essayant que chacun peut trouver ”sa” propre solution.

Comme nous vous y avons déjà invitée, si vous avez envie et/ou besoin d'échanger plus directement et plus précisément sur les difficultés de votre fils, n'hésitez à nous joindre par téléphone. Nous sommes joignables tous les jours de 8h à 2h au 0 980 980 930 (appel anonyme et non surtaxé).

Cordialement